Le Télégramme

14 juin 2018

« Piles à quai! ».

Collecte de piles et de batteries dans les ports de plaisance

Le secteur de la plaisance nautique est un consommateur important de piles, d'accumulateurs et de batteries portables. Seulement, à l'heure actuelle, tous les ports ne sont pas encore équipés pour la collecte de ces déchets spécifiques que les navigateurs peuvent détenir à leur bord en stocks conséquents.

C'est dans ce cadre que l'éco-organisme Screlec-Batribox a mis en place, depuis le 10 mai, avec la Région Bretagne, une collecte expérimentale de piles et batteries dans cinq ports de plaisance en Bretagne : à Saint-Quay-Port d'Armor, dans le port du Légué (22), à Port-la-Forêt (29), dans le port de Lorient et le Port du Crouesty (56). En lien avec les gestionnaires des ports de plaisance, des collecteurs Batribox adaptés ont ainsi été installés pour favoriser l'ancrage des gestes de tri dans le quotidien des plaisanciers.

Un bilan de l'opération « Piles à quai » sera lancé après les vacances de La Toussaint.